

Strasbourg, le 25 février 2025

Travaux d'aménagement d'une piste cyclable sur le Pont d'Anvers à Strasbourg

La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg développent le réseau cyclable et des aménagements propices aux modes actifs dans le cadre du Plan Vélo, notamment sur le secteur de l'Esplanade, du Conseil des XV et du Port du Rhin à Strasbourg.

Jusqu'alors dépourvu d'aménagements sécurisés, le pont d'Anvers et ses abords entrent dans une phase de travaux avec l'aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle s'étalant sur 500 mètres et permettant de relier à vélo ces différents quartiers tout en libérant les trottoirs pour le confort et la sécurité des piétons.

Cet aménagement est particulièrement attendu notamment par les habitants et salariés du secteur de la COOP et du Port Autonome de Strasbourg.

Les travaux de voirie ont débuté sur les deux côtés du pont pour préparer les raccordements de la nouvelle piste avec les pistes existantes (modification des ilots de voirie, déplacement de feux tricolores, mise aux normes des traversées piétonnes...).

Une nouvelle phase du chantier s'engage à partir du 17 mars jusqu'à fin avril avec les interventions sur la voirie du pont en lui-même.

L'organisation du chantier vise à limiter du mieux possible la gêne des différents usagers. La circulation des véhicules motorisés restera à double sens de circulation sur toute la durée du chantier. La circulation des modes actifs s'adapte aux différentes phases de chantier et une attention particulière est donnée pour que le fléchage dédié aux piétons/cycles soit visible afin d'assurer leur sécurité.

Pendant toute la durée des travaux, des itinéraires de déviation ont ainsi été mis en place. Pour la sécurité de tous, il est recommandé de les respecter.

